

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 1 sur 10
--	----------------------------------	---

PROCES VERBAL DE REUNION

Date : 03/11/2025 à 18 heures	Lieu : Salle du Conseil Municipal
<u>Membres</u> : Véronique BELANGER - Raphaël CHEVALARD – Patrick DOUCHY - Michèle HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Stéphane LHUISSIER – Joël PUJADE <u>Absent</u> : aucun	

Objet : REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Diffusion : les membres du Conseil Municipal - site internet Secrétaire de mairie – affichage municipal
--

Rédacteur : Lysiane PALISSE	Date de diffusion : 5/11/2025
-----------------------------	-------------------------------

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 10
--	----------------------------------	---

Président de séance : Patrick PALISSE

ORDRE DU JOUR

1. Atlas de la Biodiversité Communale
2. Recensement 2026
3. Débat d'Orientations Budgétaires 2026
4. Autorisation de dépenses d'investissement 2026
5. Subventions aux associations
6. DIA WITTE/DA COSTA
7. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 26 Mai 2020, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

1 ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE

Le recrutement du volontaire a eu lieu avec Insite, Anne LUPIAC et Patrick PALISSE le 27 octobre. Marie-Madeleine EPPINGER a été retenue. La candidate retenue, 22 ans, est récemment diplômée du master Agro sciences, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt (AETPF), parcours «Diagnostic, Gestion et Conservation des Ecosystèmes», de la Faculté des Sciences et Technologies de Vandœuvre-lès-Nancy. Marie-Madeleine est originaire d'un petit village alsacien. Elle sera présente à la mairie de début janvier à début juillet et sera présentée à la population lors des vœux du 10 janvier.

L'enquête lancée par Panneau Pocket et Newsletter pour trouver un lieu d'hébergement n'a fait l'objet que d'une seule réponse favorable.

La volontaire du service civique sera logée chez Elodie DELPUECH et Damien PALISSE, dans un appartement indépendant de la maison pour un loyer mensuel de 400 euros, du 7 janvier au 6 juillet 2026.

Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité moins 3 abstentions, Brigitte HOOGE, Lysiane PALISSE et Patrick PALISSE.

2 RECENSEMENT 2026

En vue du recensement 2026, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité comme agents recenseurs :

- Maryse LAVORINI
- Conception PUGNERE

Les agents recenseurs toucheront chacune une indemnité de 444.50 €.

3 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Préambule

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est la phase 1 de l'élaboration budgétaire, obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants et facultative pour les autres. Elle fait partie de la préparation

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 10
--	----------------------------------	---

du budget. Cette phase est constituée d'un débat sans vote. Même s'il n'est pas obligatoire pour notre commune, le DOB est organisé chaque année au sein du Conseil Municipal.

Le DOB est suivi par une première élaboration du budget débattue en Conseil Municipal en février ; le projet (phase 2) sera présenté, en mars, à l'Inspecteur Principal des Finances Publiques qui émettra ses remarques. Le projet prendra en compte l'état des lieux budgétaire, notamment les résultats de l'année n-1 (Compte Administratif), approuvés en Conseil Municipal de février (la clôture des comptes de l'année N pouvant intervenir jusqu'au 31/01 de l'année N+1, cette période, du 1^{er} au 31 janvier est dite « le jour supplémentaire »).

Après prise en compte, de tout ou partie des remarques de l'Inspecteur Principal des Finances Publiques, le Conseil Municipal votera en mars ou avril le budget qui deviendra alors le Budget Primitif (BP) de l'année. C'est la phase 3 dont l'échéance impérative (légale) est le 15 avril.

Ce budget pourra être modifié en cours d'année par délibération. Il s'agira alors de « Décision Modificative » (DM) au Budget Primitif.

Débat d'Orientations Budgétaires

Le DOB s'articule autour du Rapport d'Orientations budgétaires diffusé en préalable à cette réunion aux membres du conseil municipal. Ce rapport est disponible en mairie.

Situation au niveau international

La menace puis la mise en œuvre de hausses de droits de douane à des niveaux inédits depuis la Seconde Guerre mondiale ont plongé l'économie mondiale dans un climat d'incertitude économique élevée, tandis que l'incertitude politique ne s'est que partiellement levée au plan domestique. Cela a pu alimenter des comportements attentistes de la part des agents économiques, dans leurs décisions à la fois d'investissement et de consommation, déjà pénalisées par l'incertitude engendrée en France par les difficultés rencontrées pour adopter un budget pour 2025.

L'économie mondiale ralentirait à +3,0 % en 2025 (après +3,3 % en 2024), freinée par les mesures commerciales américaines, en particulier aux États-Unis eux-mêmes. La demande mondiale en biens adressée à la France croîtrait de +2,5 %, portée par le regain relatif de dynamisme des pays de la zone euro (dont la croissance augmente à +1,3 %, après +0,9 % en 2024). La contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB serait négative (-0,8 pt), pénalisée par une nette augmentation des importations (+2,7 %) en miroir de mouvements importants de restockage (+0,9 pt).

Situation au niveau national

Le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2026 s'inscrit dans une trajectoire nécessaire de redressement des comptes publics.

L'année 2024 a été marquée par un environnement international peu porteur et une montée des incertitudes qui a pesé sur l'investissement. La croissance de l'économie française en 2024 (+1,1 %) a néanmoins résisté et a été supérieure à la moyenne de l'Union Européenne. L'activité a été essentiellement soutenue par le commerce extérieur et la demande publique, tandis que la consommation est restée modérée. Dans un contexte d'amélioration du pouvoir d'achat sous l'effet, notamment, de la revalorisation des prestations sociales, le taux d'épargne des ménages a fortement augmenté. La croissance atteindrait + 0,7 % en 2025, freinée par les mesures commerciales américaines et le climat d'incertitude prolongée ; l'inflation poursuivrait son reflux et s'établirait à +1,1 %.

L'inflation s'établirait en 2025 à +1,1 % en moyenne annuelle (après +2,0 % en 2024). En glissement annuel, l'inflation s'est établie à +1,2 % en septembre. Ce net ralentissement s'explique essentiellement par le repli des prix de l'énergie. Les prix de l'électricité ont fortement reculé en février, tandis que le cours du pétrole a chuté en avril. Les prix des services, principale contribution à l'inflation, poursuivent leur ralentissement dans le sillage de celui des salaires. Les prix des produits manufacturés se replient dans un contexte d'appréciation de l'euro par rapport au dollar.

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00
		Page : Page 4 sur 10

L'investissement des entreprises en 2026 poursuivrait son repli (– 0,9 %) alors que le desserrement monétaire observé depuis mi-2024 mettrait du temps à pleinement se transmettre. Malgré ce contexte peu porteur, l'activité a légèrement augmenté au 1er trimestre 2025 (+0,1 %) puis accéléré au 2e trimestre (+0,3 %), portant l'acquis pour 2025 à +0,6 %. Le marché du travail a résisté au 1er semestre 2025 (+52 000 emplois salariés créés au 2e trimestre, après 19 000 destructions d'emploi au 1er trimestre).

Situation des collectivités

Une nouvelle fois, après 2025, une incertitude pèse sur les recettes des collectivités (qui seront dans presque tous les scénarios, revues à la baisse) et il faudra attendre le vote du budget pour avoir une idée de nos recettes de fonctionnement (DGF, impôts locaux, ...) ou d'investissements (subventions).

Dans cette attente, les dépenses d'investissement faisant déjà de subventions garanties seront privilégiées et celles de fonctionnement seront programmées avec la plus grande prudence. Il en ira de même pour le budget du SIRP, qui plus est, dans un contexte de réduction du nombre d'élèves en 2026 et dans les années à venir. Cela, quitte à faire par la suite des décisions modificatives si la situation des recettes évolue positivement.

Concernant le budget de fonctionnement, **budget principal comme budget annexe (SIRP)**, il faudra donc établir un budget prudent c'est-à-dire sans augmentation par rapport au réalisé 2025, à l'exception de dépenses inéluctables non maîtrisées par la commune (point d'indice des salaires par exemple, électricité, eau, ...). Ce budget devra permettre de dégager un autofinancement permettant de rembourser le capital des emprunts de l'année 2027 ainsi qu'un minimum d'autofinancement pour les investissements 2027.

Situation au niveau de la commune

L'examen des finances de la commune montre :

- Un maintien probable de l'épargne brute fin 2025 à un bon niveau, voisin de celle de 2024.
- Une capacité de désendettement toujours bonne et loin du seuil de prudence (10 ans), passant de 4 années en 2025 à 3 années en 2027.
- Un cout global de la dette constant jusqu'en 2026 (50 214 €) mais une forte chute en 2027 (26 000 €).
- Un cout net de la dette en forte baisse : 21 974 € de loyers hors salle des fêtes et un déficit sur la salle des fêtes de 7048 €, soit un solde de 14 926 €.
- Concernant les récentes acquisitions immobilières, Maison Nizier, 2 Granges de La Grand Terre, Maison Marie-Fernand, Bistrot l'AMI du PIN l'annuité de la dette (capital + intérêts) est de 22 710 € et le retour sur investissement annuel de 21 974 €. Le cout de la dette (intérêts) est lui, très négatif (6 442 € pour un retour sur investissement de 21 974 €)
- Un investissement communal à un niveau toujours très élevé (1 073 000 € de 2020 à 2024) avec un rapport Investissement/Fonctionnement également très haut (83 %). Ce résultat reste néanmoins fragile, reposant en partie sur l'obtention de subventions.

Les propositions budgétaires pour LE PIN 2026

Compte tenu des incertitudes sur les recettes, pour une élaboration budgétaire prudente, nous prendrons pour hypothèses :

- Pas de revalorisation par l'Etat des valeurs locatives avec le même impact sur les impôts locaux perçus par la commune.
- Pas d'augmentation des taux communaux de l'impôt foncier
- Augmentation éventuelle du taux communal de la taxe d'habitation des résidences secondaires
- Stabilité ou diminution de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF).
- Aucune nouvelle subvention.

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00
		Page : Page 5 sur 10

Ces contraintes nous laisseront peu de marges de manœuvre pour élaborer notre budget de fonctionnement et maintenir notre épargne brute (Recettes moins Dépenses de fonctionnement) à un niveau élevé.

1. Fonctionnement (évolutions par rapport à l'année 2025)

Priorité 1

- Atlas de la Biodiversité Communale (subventionné)
 - Démarche : 1/3 du budget total
 - Logement service civique : 2 400 €
- Agent recenseur (subventionné) : en attente de l'information
- APAVE : Vérification électrique bâtiments public : 2 800 €
- Classe de mer école : 2 500 €
- Personnel : Didier, Anouk et Avancement Elodie, CIA ; RIFSEEP
- Participation Citoyenne : 1 000 €
- Chantiers passe muraille : 5 000 €
- Livre Histoire du PIN : 2 500 €
- Tracteur (adaptation attelage) : 500 €
- Subventions aux associations : 7 800 €
 - APE, Comité des Fêtes, Four Communal, AGLG, La Garrigue, La Veyre, TPE, Les Verbes en Ivre : 6 400 €
 - ABPEI, ORION : 400 €
 - Autres : 1 000 €
- Assistance Didier 2 semaines : 2 300 €
- Peinture portail du cimetière : 400 €

Priorité 2

- Elagage et débroussaillage chemins communaux dont 2 kms nouveaux chemins (comme 2025) : 3700 €
- Poules, don à la population : 1100 €
- Elagage des pins de la salle des fêtes : 2000 €

Priorité 3

- Elagage des platanes de la place (2027) : 2 400 €

2. Investissement (200 000 € en moyenne par an de 2020 à 2024, hors capital des emprunts)

Dépenses obligatoires

Capital des emprunts : 42 942 €

Priorité 1 (107 000 € environ)

Toutes les actions de la Priorité 1 figureront au budget. Certaines d'entre-elles sont subventionnées.

- Chemin du PIN à CAVILLARGUES (50 % en 2026) : 150 000 € HT pour la totalité du chemin soit 180 000 € TTC (90 000 € en 2026 et 90 000 € en 2027) et maîtrise d'œuvre : 9 000 € TTC totalité – demander amendes de police
- Dossiers administratifs bien sans maitres : 3 000 € soit 4 anciens propriétaires
- Porte du campanile côté château : 1 000 €
- Matériel informatique pour la bibliothèque + forfait internet (ou téléphone et partage de connexion) + cout logiciel (60 €) : 1 200 €
- Sécateur électrique : 600 €

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00
		Page : Page 6 sur 10

- Achat matériel comité (vaisselles, bar...) : 1 000 €
- Horloge astronomique pour Grand ' Terre : 800 € (demander devis Wilfrid DIVOL) voir fonds vert

Priorité 2 (45 000 €)

Les actions de la Priorité 2 figureront au budget dans la mesure où l'équilibre dépenses/recettes est atteint. Certaines subventions ont été demandées mais ne font pas à ce jour de réponses fermes.

- Hydrants Vacaresse, rue des écoliers et grand chemin (uniquement si subvention accordée) : 30 200€
- Columbarium : 5000 € (travaux en régie) donc prévu initialement en fonctionnement
- Climatisation de l'école (voir fonds vert) : 2 500 €
- Climatisation de l'appartement Marie Fernand (voir fonds vert) : 2 500 €
- Eclairage église coté Maison Heine ; 2 000 €
- Lampadaires solaires La Croisette : 2000 €

Priorité 3

Les actions de la Priorité 3 ne figureront au budget, sauf si en cours d'année les priorités budgétaires évoluent. Dans ce cas le budget fera l'objet de décisions modificatives pour les y intégrer. La plupart des actions feront l'objet de report aux années futures.

- Toiture de l'Eglise : 109 200 € (devis de 01/2023)
- Toiture de la grange louée à M. ROKITA : 22 000 €
- Volets appartement école : (demander fonds vert)
- Création d'un WC public derrière les boîtes aux lettres de la mairie par bénévoles : 3 000 €
- Bornes station pour véhicules électriques : 5000 €
- 20 Chaises pour la salle des fêtes (2027) : 1 200€
- Epaveuse : xxx

Un projet de budget cohérent avec ces propositions sera présenté au conseil municipal en décembre prochain. Le budget présenté ménagera un déséquilibre au profit des recettes comme en 2025.

4 AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité moins une abstention (Patrick PALISSE), le Maire à engager en 2026 les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses réalisées en 2025. Cette disposition est incluse dans la loi et permet provisoirement la poursuite des investissements dans l'attente de la validation du budget de l'année en cours (mars ou avril).

5 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La réunion annuelle avec les associations a eu lieu le 7 novembre en présence de tous les Présidentes et Présidents, et s'est bien passée ; les associations ont communiqué leurs résultats de l'exercice et leurs éventuelles demandes, fonction de l'activité réalisée et des projets de l'association pour l'année à venir. La commission « Vie associative » examine la part que représente la subvention communale dans le budget de l'association (la subvention communale ne doit pas représenter la majeure partie des recettes). Le soutien aux associations se manifeste par des dons mais aussi par la mise à disposition de la salle des fêtes et des services par l'employé municipal.

Le maire a rappelé aux présidents d'associations leurs droits et devoirs vis-à-vis du bistrot l'AMI du PIN par rapport à la mise à disposition de la licence IV.

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 7 sur 10
--	----------------------------------	---

Les données (projets) fournies par les associations, et les propositions de subventions sont les suivantes :

- Comité des Fêtes : 1 000 €
(Rallye tour auto Optic 2000 en mai, concours de pétanque, 1^{er} Mai, aubades, fêtes votives juillet et Août, achats de frigos et congélateur, fin de restauration des tables)

Le conseil municipal approuve cette décision par 7 voix pour et 4 voix contre (Mireille ROUZAUD, Véronique BELANGER, Brigitte HOOGE et Frédéric PUGNERE)

- APE : 800 €
(Classe de Mer, spectacle de Noël, escape Game, projet cinéma, cirque)
- La Garrigue : 800 €
(Poursuite de la collaboration avec l'école dans le cadre de la construction de la 2^{ème} Garenne pédagogique du Mas Palisse, Naturobus avec l'école en partenariat avec la Fédération, accompagnement du projet ABC de la Commune, fournitures gratuites de graines par la fédération, achat d'un terrain pour rendez-vous de chasse)
- Les Compagnons du Four : 800 €
(Soirée 21 Mars, une journée avec les enfants de l'école, Mai : une journée vente de pain, petit dej, concours de pétanque repas, Octobre : journée vente de pain et repas)
- AGLD : 800 € (voyage à Rome)
- TPE : 800 € (repeuplement de La Tave en alevins)
- La Veyre : 200 € (entretien des chemins, achat d'un terrain pour rendez-vous de chasse)
- MCLP : 0 €
- Les Verbes en-Ivre : paiement de 3 bags in box de vins pour l'inauguration prévue en mai 2026.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, moins une abstention (Patrick DOUCHY) l'attribution de ces subventions à ces 8 associations pour l'année 2025.

6 DIA WITTE/DA COSTA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité moins une abstention (Stéphane LHUISSIER) de ne pas exercer son droit de préemption sur la bâtisse située sur les parcelles cadastrées A368, A664 et A695 de superficie 148 m².

7 QUESTIONS DIVERSES

7.1 Cérémonie du 11 Novembre

M. Le Préfet du Gard présidera la cérémonie **qui débutera à 9 heures 15**. Le programme est le suivant :

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 8 sur 10
--	----------------------------------	---

9h35 Début de la cérémonie – Rendez-vous place du village puis déplacement vers le cimetière à environ 500 m (**Monsieur le Préfet arrive sur la place à 9h35 - déplacement 15 mn à pied pour le cimetière**).

Piquet d'honneur par le 1^{er} REG de Laudun en présence du Colonel Benoît DORIGNY, commandant du 1^{er} Régiment Étranger de Génie (1^{er} REG) de Laudun-l'Ardoise (le Piquet d'Honneur se rend directement au cimetière pour 9 heures 45).

La Gendarmerie de Laudun sera présente, représentée par le Major Nicolas MARIE, commandant de la gendarmerie.

Jean-Marie BURGUN de la FAMMAC sera le porte-drapeau de la commune.

Maurice BOULETIN, ancien combattant de la commune, représentera la FNACA.

Lectures :

Monsieur le maire – mot d'accueil

Scolaires : lecture de la lettre d'un poilu (voir en annexe)

Scolaires : lecture de la liste des « Morts pour La France » du village

Lecture par la FNACA (**Maurice BOULETIN**) du message de l'UFAC

Lecture du message ministériel par Monsieur Jérôme BONET, préfet du Gard.

Dépôt des gerbes :

1. Les **anciens combattants (Maurice BOULETIN)**
2. Le maire
3. L'autorité préfectorale

Sonnerie aux morts (par sonorisation)

Minute de silence

La Marseillaise (par les enfants de l'école et la chorale du village Les Adesias dirigée par Fernand CANDEL)

Salut aux porte-drapeaux

7.2 Vœux du Maire et repas des aînés

Vœux du Maire et repas des aînés auront lieu le 10 janvier. Les invités sont au nombre de 158. Le menu a été arrêté par le conseil municipal.

7.3 Chemin du PIN à CAVILLARGUES

Une première réunion de consultation d'un maître d'œuvre a eu lieu le 27 octobre. Une rencontre avec un second prestataire aura lieu le 20 Novembre.

7.4 Départ de Maurice BOULETIN de la bibliothèque

La cérémonie de départ de Maurice après 30 ans de bons et loyaux services aura lieu le 19 novembre à 17.30 à la bibliothèque.

7.5 Calendrier des réunions du Conseil Municipal

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 9 sur 10
--	----------------------------------	---

Les prochaines réunions auront lieu les 08/01, 05/02, 05/03, 16/04, 21/05, 25/06, 10/09, 15/10, 12/11, 10/12 et 07/01/27 à 18h30 jusqu'à mars.

7.6 Chemin du Moulin

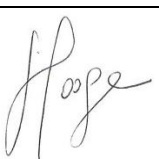
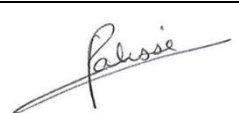
Devant l'inaction de la DDE la mairie interviendra sur le ponceau en bas du chemin.

7.7 Lampadaire du four à chaux

La mairie interviendra auprès de la personne, identifiée, ayant dégradé ce matériel.

7.8 Caméra salle des fêtes

Une caméra avec connexion wifi et enregistrement des images sera prochainement installée à la salle des fêtes en raison des dégradations constatées dans l'entrée (à prévoir au budget).

Véronique BELANGER	
Raphaël CHEVALARD	
Patrick DOUCHY	
Michèle HOOGE	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 10 sur 10
--	----------------------------------	---

Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	